

## FLASH INFO ACCIDENTS

### SÉRIE D'ACCIDENTS JUSTE AVANT ET PENDANT LE CONFINEMENT...

#### Les faits



#### Chute d'un front de taille

La victime, seule au moment de l'accident, rectifiait le carreau d'un tir à l'aide d'un chariot à conducteur porté afin de faciliter l'accès à l'UFME (unité de fabrication mobile d'explosifs) pour le tir du lendemain. Pour ce faire, elle circulait en marche arrière, godet au sol, et n'a pas vu le bord du front (de 15 m). L'engin a basculé sur le côté dans le vide. Par miracle, la chute a été stoppée par un redan du front de taille situé à environ 2 à 3 mètres plus bas.

**Conséquences :** La victime s'est cassée une épaule et 9 côtes

#### Pierre de taille : projection lors d'une opération de retournement d'une tranche de granit

Dans une carrière de pierre de taille, suite au découpage d'une tranche, les opérateurs décident de faire tomber cette dernière pour en débiter des blocs. Etant sur un front intermédiaire sans espace de dégagement, les opérateurs interviennent devant la tranche et pas par-dessus. Ils préparent un « matelas » constitué de déchets de pierres et de boues. La victime s'est approchée de la tranche avec une pelle mécanique et a tiré sur la tranche avec le bras de pelle, vers elle. En tombant, la tranche a projeté de la boue et des pierres dont certains éléments sont venus dans le visage de l'opérateur.

**Conséquences :** La victime a des plaies et contusions au visage

### ATTENTION AU DECONFINEMENT ! Déjà au moins un accident grave...



#### Happé par un convoyeur à bande

Un sous-traitant travaillant dans une centrale à béton s'est fait happer l'avant-bras alors qu'il intervenait sur un convoyeur à bande.

**Conséquences :** Avant-bras arraché

PREVENCEM

50, avenue Daumesnil  
75012 PARIS



# INFORMATIONS

Date :

Exploisons ce flash accidents

Malgré une activité réduite dans beaucoup d'entreprises, nous avons malheureusement pu constater **une série d'incidents et d'accidents graves dans nos activités !**



La reprise est une période délicate, pour preuve l'accident grave déjà survenu. Les évènements que nous sommes en train de traverser monopolisent énormément de temps et d'énergie autour du risque COVID. Malgré tout, les risques majeurs (**Collision- Ensevelissement - Angles rentrants- Consignation- Chute de hauteur**) perdurent, et il paraît important de mener certaines actions pour prendre en compte les modifications qu'a pu apporter cette crise sanitaire.



Comme le rappelle une note de l'ARIA :

« L'étude des accidents survenus lors de phases de (re)démarrage/mise à l'arrêt fait émerger, dans la plupart des cas, des causes organisationnelles : procédures inadéquates, contrôles insuffisants et manque de formation des intervenants sont fréquemment mis en cause. »

Cette note met en avant quelques recommandations, entre autre :

- « **Veiller à la bonne adéquation des procédures.** » Document Unique, dossiers de prescriptions...
- « **Renforcer les contrôles avant redémarrage** » Arrêts d'urgence, avertisseur de démarrage...
- « **Former le personnel** » Rappel nécessaire suite à une longue période d'arrêt de travail, mais également indispensable afin de présenter les nouvelles procédures ou celles modifiant l'organisation du travail.
- « **S'assurer de la présence de personnels compétents et d'un encadrement** »  
L'activité réduite, le chômage partiel a pu parfois modifier le fonctionnement du site.



Ces évènements nous montrent qu'il est important de rester collectivement vigilants quelles que soient les circonstances et encore plus en situation perturbée.

Prénom Nom et Signature	Prénom Nom et Signature

Ai-je mis à jour mes procédures de travail (DSS/DU, dossiers de prescriptions, plan prévention...) ? Ai-je informé le personnel concerné ?

Oui  Non

A quand remonte le dernier point sécurité avec mes équipes pour aborder des sujets autres que ceux liés COVID ?

Ai-je re-testé le bon fonctionnement de mes arrêts d'urgence ?

Oui  Non